



***Les Cahiers Bleus de
la Grande Loge Indépendante
de France***

**Cahier N°4
La Fête chez les Francs-Maçons**



La Fête chez les Francs-Maçons.

Communication présentée par le *R.F. Roger Girard*¹ à l'occasion du Banquet de la Saint-Jean d'Hiver de la RL Les Anciens Devoirs, le 12 décembre 1997.
In memoriam Roger Girard.

Depuis toujours les hommes font la fête. Depuis toujours ces fêtes unissent le sacré et le profane parce que dans le monde traditionnel le sacré et le profane sont toujours unis.

Sans remonter à l'Antiquité, il en était ainsi au Moyen-âge, société ô combien traditionnelle où notre vieille confrérie prend racines. Les fêtes unissaient le sacré et le profane à un point qui paraîtra sacrilège ou surprenant aux siècles ultérieurs. Ces fêtes populaires véhiculaient souvent les survivances des réjouissances, et inconsciemment des croyances pré-chrétiennes, mais l'Eglise catholique avait pris son parti de les tolérer, peut-être *[illisible : dans la pensée ?]* de les récupérer.

La Réforme protestante entreprit de proscrire les fêtes populaires non pas seulement, comme on le croit souvent, par puritanisme, parce que ces fêtes étaient l'occasion de péché et de scandales, mais parce que les réformateurs avaient bien identifié ce qu'il y avait de païen, nous dirons ce qu'il y avait de sacré non estampillé par la Bible, *sola scriptura*, dans ces pratiques populaires.

On pense à la Genève de Calvin. En France par exemple il est certain que c'est l'attachement des masses populaires des villes et des campagnes à leurs croyances et à leurs pratiques ancestrales qui fit échouer le Protestantisme auquel s'étaient pourtant un moment, ralliées majoritairement toutes les élites sociales et intellectuelles du pays.

Même en Grande Bretagne, le peuple regretta longtemps *l'Old Merry England*, celle d'avant la Réforme.

Depuis lors, Dieu merci, les pays protestants ont retrouvé le sens de la fête et peut-être la Franc-maçonnerie et ses fêtes en fut-elle un des vecteurs.

Dans les pays catholiques, la situation fut plus complexe. En Amérique, on sait à quel point jusqu'à nos jours l'Eglise de la Contre-réforme a su tolérer et récupérer les fêtes pré-chrétiennes des Indiens et des Africains.

¹ Le R. F. Roger Girard est passé à l'Orient Eternel le 30 août 1999. Il avait été Vénérable fondateur de la R. L. Les Anciens Devoirs.

Elles étaient et sont souvent l'occasion de commettre le péché et notamment le péché de chair. Ce n'est pas si grave car l'absolution généreusement distribuée par les Jésuites vient porter remède.

Il aurait du en être de même en Europe, et pourtant à partir du XVIIème siècle on constate un effort constant de l'Eglise pour faire reculer les fêtes populaires au profit des nouvelles cérémonies, des nouveaux pèlerinages, des nouvelles dévotions, des nouveaux saints, de nouveaux mouvements et aussi d'un nouveau puritanisme qui ira crescendo jusqu'au début du XXème siècle.

Voilà pourquoi les confréries anciennes seront peu à peu grignotées et nous avons certainement là aussi une des raisons des réserves puis de l'hostilité romaine envers notre confrérie à nous.

Quant au monde profane, il s'engage peu à peu dans la désacralisation. Mais il fait des fêtes au peuple à la fois parce qu'il en réclame et parce que les nouveaux dirigeants ne veulent pas le laisser s'amuser tout seul, et qu'ils veulent utiliser les fêtes à leur profit.

Citons en vrac les fêtes révolutionnaires, les fêtes patriotiques, civiques, celles des régimes totalitaires puis aujourd'hui, le degré zéro, les fêtes commerciales et sportives.

Eh bien, nous qui sommes les gardiens de la Tradition, nous devons être les gardiens de la conception traditionnelle de la fête, celle qui unit le sacré et le profane. Nous devons faire la fête.

Et d'abord celle de nos deux patrons, les deux Saint Jean.

La Saint Jean d'hiver fait partie de ces fêtes qui célèbrent le plein de l'hiver mais aussi le commencement du renouveau avec toute la symbolique païenne puis chrétienne qui s'y rattache. Elle fait partie de cette série de fêtes autour du solstice (22 décembre) : la Sainte Lucie, Noël, Saint Jean, le 1er janvier et le 6 janvier.

Voici comment nos prédécesseurs la célébraient. Saint Flour, le 27 décembre 1781, Loge Saint Jean de Sully (parfois, Les Elus de Sully).

« Nous, Francs-Maçons, avons fait, suivant l'invitation faite par le Grand Orient, chanter aujourd'hui pour la Saint Jean d'Hiver, une grande messe en musique, et le soir un Te Deum égayé par plusieurs bordées de canons, le corps de la ville y a assisté et nombre de gens distingués. Il y avait une compagnie de trente hommes en bel uniforme. J'y ay chanté les basses tailles matin et soir et j'ai joué dans un motet la première partie du violon que j'avais bien étudiée. Enfin je me suis bien tiré de tout.

Nous tenons Loge ce soir et banquet, et dimanche, nos dames à dîner à la musique et à la compagnie ; nous sommes trente pour faire ces frais qui ne nous seront pas chers. »

Signalons à nouveau le texte du Rectifié qui rappelle que la Saint Jean coïncide avec le chômage hivernal et un surcroît de misère que les Frères ne doivent pas oublier au cœur de leurs festivités.

L'autre Saint Jean, c'est la Saint d'Eté, au sommet de la lumière triomphante, bien que nous sachions déjà depuis l'équinoxe de printemps et depuis Pâques qu'à elle appartient la gloire et la victoire pour l'éternité.

La Saint Jean était célébrée avec ferveurs dans les campagnes : c'était cette ancienne fête à la fois païenne et chrétienne qu'affectionnait la sociabilité populaire. On comprend que dans les pays du Nord, elle soit toujours si vivante. Notons qu'en Scandinavie, les Loges sont toujours appelées « de Saint Jean ».

Les Maçons d'aujourd'hui aiment à célébrer la Saint Jean d'Eté. C'est en général l'occasion d'une grande fête champêtre et familiale les plus sympathiques. Mais il faut savoir où l'on met les pieds. Depuis quelques temps circule un Rituel qui, bien sûr, ne vient pas du Rite Français : en l'entendant, on est partagé entre le sourire que peut susciter le ridicule du texte et la platitude

de la langue (n'est pas Willermoz² qui veut), et le contenu qui n'est pas en harmonie avec les idéaux et les règles de notre Maçonnerie traditionnelle et régulière.

Mais que faire d'autre. Nous devrions faire un effort d'imagination. En attendant nous nous contentons de faire le Banquet d'Ordre de notre Loge Rectifiée Saint Claudius, ce qui n'est pas si mal.

Mais il y a d'autres fêtes patronales : les Quatre Couronnés ; certains hauts grades ont la Saint André, la Saint Hugues, la Saint Michel.

Et puis certaines Loges, dans les différentes obédiences, ont leurs propres saints patrons³ [...] Saint Jean, Saint Jacques, Saint Louis, Saint Bernard, Saint Denys, Saint Georges, Saint Michel, Amable, Andrew, Augustin, Claudius, Eloi, Ferghéon, Ferréol, Germain, Hubert, Julien, Lazare, Martin, Paul, Sébastien, Vincent, Anne et Odile.

Revenons à Saint Flour et au livre du Général Lévy.

La fête de Saint Julien, fête patronale de la ville de Brioude était l'occasion de grandes réunions auxquelles la Loge de Brioude (Saint Julien) conviait les Loges voisines que les travaux de la campagne empêchaient souvent de s'y rendre.

En 1806 seules les Loges La Parfaite Union à l'Orient de Saint Flour, et Saint Jean à l'Orient d'Ambert avaient répondu à cette invitation.

Donc les Loges qui ont un saint patron en dehors de Saint Jean devraient le célébrer. Qu'attend Saint Claudius⁴ ?

Et cela nous ramène aux fêtes religieuses. Nous avons vu, par l'exemple de Saint Flour, l'importance bien naturelle qu'on leur donnait. Francs-Maçons spiritualistes de la fin du XXème siècle, nous devons maintenir cet aspect d'autant plus qu'il nous met en garde contre les [illisible : destructeurs ?] ésotérismes, exotérismes dont on a usé et abusé.

Mais il faut s'adapter aux conditions religieuses actuelles. Alors je lance une suggestion. Pourquoi ne nous rendrions-nous pas collectivement, de temps en temps, à une fête religieuse organisée par chacune des diverses confessions entre lesquelles nous nous répartissons ?

Ce serait revenir à une tradition authentique qui nous rendrait plus authentiques.

Je passe très rapidement en ce soir de la fête sur les fêtes funéraires. Nous avons su, je crois, faire ce qu'il fallait et nous le referons[...].

Fêtes civiques enfin. Elles font partie de nos obligations. Elles ne posaient pas de problème autrefois, et aujourd'hui encore dans certains pays. Mais dans un pays désacralisé comme la France, avec ce que sont devenues les fêtes nationales, je vois mal la place que nous pourrions correctement y tenir. Contentons-nous d'être loyaux envers la république et envers la France, et continuons à leur réserver à chaque banquet notre première santé.

Voilà, très Vénérable et vous tous mes Frères. Il me reste à vous souhaiter un bon banquet de la Saint Jean d'hiver, de bonnes fêtes religieuses, familiales et profanes.

R. F. Roger Girard.

∴

² Créateur, avec d'autres éminents Maçons, du Régime Ecossais Rectifié en 1778 et de ses rituels constituant le Rite Ecossais Rectifié.

³ A la Grande Loge Indépendante de France, on compte, en 2016, soit trois ans après sa création, huit Loges sur 26, qui portent un nom de saint patron.

⁴ La RL Saint-Claudius XXI, dont le RL Roger Girard était également Vénérable Maître fondateur, est une Loge pétitionnaire de la Grande Loge Indépendante de France.